

L'approche transculturelle au cœur des pratiques



Sannois (Val-d'Oise). Pour évaluer la situation des jeunes dans le cadre des mesures d'investigation confiées par la justice, l'équipe du service d'investigation et de réparation pénale (Sirp) a intégré la dimension transculturelle dans ses missions. Objectif ? Prendre en compte et comprendre l'impact des différences culturelles et du parcours migratoire.

Le rituel est immuable. Tous les mardis et jeudis matin, un écran est installé et le rétroprojecteur allumé dans la salle de réunion du service d'investigation et de réparation pénale (Sirp) de l'association Mouvement associatif d'action et de réadaptation sociales du Val-d'Oise (Mars 95), à Sannois. Alors que les six professionnelles (éducatrices spécialisées et psychologues) ont pris place autour de la table, ce qui s'apparente à un tableau généalogique apparaît à l'écran. Vérification faite, il s'agit d'un géogramme : un arbre généalogique amélioré affichant des données détaillées sur la nature des relations entre les membres d'une famille.

Ce jour-là, la réunion de synthèse doit permettre d'évoquer les dossiers sur lesquelles sont menées des investigations édu-

catives à la demande de la justice, dans le but d'évaluer la situation de mineurs et d'apprécier notamment les conditions d'exercice de l'autorité parentale ainsi que ses effets sur les enfants. La finalité ? Proposer des réponses adaptées en termes de protection et d'éducation. Pour cela, le service applique l'approche transculturelle lors de la réalisation de ces mesures judiciaires d'investigation éducative (MJIE). Elle permet de faire l'expérience du décentrage et de se familiariser avec certains systèmes culturels.

Décoder les codes traditionnels

La matinée s'annonce dense : quatre cas doivent être discutés et il n'est pas possible de prolonger les échanges après 13 heures, le reste de la journée étant consacré aux rendez-vous avec des personnes faisant l'objet d'une investigation. « *C'est toujours collégialement que nous définissons les préconisations qui seront transmises au juge des enfants. Et le service est toujours représenté lors des audiences* », précise l'éducatrice spécialisée Catherine Nguyên. C'est elle qui est en charge du premier dossier évoqué ce matin-là, celui d'une enfant de cinq ans au cœur d'un conflit après la séparation de ses parents, originaires du Maghreb. La rivalité forte entre la famille de la mère et celle du père, des accusations de violence que la mère banalise, les codes très tra-



ditionnels de la famille paternelle, le fait que la petite fille porte le nom de ses deux parents... Catherine Nguyên expose une synthèse complète des éléments qu'elle a recueillis durant cinq mois lors de ses échanges avec les parents et la fillette. Des informations renforcées par l'éclairage de la psychologue Morgane Coadic qui a également rencontré la mère et l'enfant.

Éviter des interprétations erronées

Si dans le dossier évoqué ce matin-là, les références et les codes culturels du pays d'origine ont peu d'incidences sur la situa-

« Parfois, il faut s'arrêter sur le parcours migratoire. Il peut avoir été l'occasion de vivre des événements traumatiques. »

tion vécue par la fillette, dans d'autres cas, ces éléments s'avèrent déterminants. « *Nous sommes amenés à mener des investigations dans des familles venues du monde entier, aux parcours migratoires récents ou anciens. Ce n'est pas sans influence sur l'éducation des enfants* », constate l'éducatrice spécialisée Marie-Noëlle Mershardt. Un enfant considéré

EN CHIFFRES

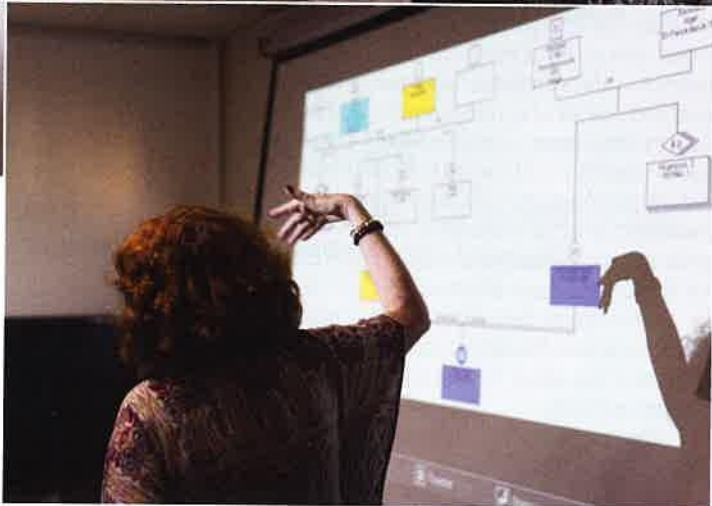
Le Sirp

- Équipe: **15** salariés (**9,45** équivalents temps plein - ETP), dont **6** éducatrices, **1** pédopsychiatre, **2** psychologues, **1** cheffe de service, **1** directeur, **2** secrétaires et **1** comptable.
- **234** mesures d'investigation ont été prises en 2017.
- **34** interventions d'interprètes en 2017.
- Budget annuel : **707 000** euros.



Photos : Baptiste Ligneul pour Direction[s]

Les éducatrices spécialisées et la psychologue du Sirp se réunissent deux matins par semaine pour évoquer les dossiers en cours. Elles s'appuient notamment sur des génogrammes afin de comprendre les pratiques éducatives des publics accompagnés expliquant certains traumatismes.



par sa famille comme habité par des djinns et soigné par un guérisseur alors qu'il est atteint de troubles du spectre autistique; les coups considérés comme une pratique éducative efficace; les conséquences du traumatisme d'un père ancien enfant-soldat sur l'éducation de son fils... Les exemples ne manquent pas, jusqu'à des situations très quotidiennes susceptibles, lorsqu'elles sont mal comprises, de donner lieu à des interprétations erronées. « *Nous fixons des entretiens à des échéances lointaines. Lorsque des parents ne se présentent pas, ce n'est pas toujours de la mauvaise volonté. Dans certaines cultures, personne n'a*

d'agenda, et les rendez-vous sont fixés du jour pour le lendemain. Il suffit parfois d'appeler la veille pour que le rendez-vous soit honoré », constate Samir Lamouri, directeur du service depuis octobre 2017 [2].

Une équipe formée

Lorsqu'elle intègre le service en 2013, Morgane Coadic, titulaire d'un diplôme universitaire (DU) Psychiatrie transculturelle, propose d'intégrer cette approche aux mesures d'investigation lorsque c'est nécessaire. « *La prise en compte de la dimension culturelle peut apporter un éclairage dans de nombreux cas. Par exemple, lorsque*

« Les jeunes se fabriquent une troisième culture qui intègre celle d'origine et celle du pays d'accueil. »

des maltraitances physiques et psychologiques sont liées aux pratiques éducatives du pays d'origine, mais aussi lorsque le comportement inadapté d'un enfant ou d'un adolescent peut

venir signifier la difficulté de passer d'un monde à l'autre, celui de sa famille à celui du pays d'accueil, notamment à l'école, détaille Morgane Coadic. Parfois, il faut aussi s'arrêter sur le parcours migratoire lui-même. Il peut avoir été l'occasion de vivre des événements traumatiques, susceptibles de se répercuter psychiquement sur certains membres de la famille et sur leur situation. »



© Baptiste Lignel pour Directions[s]

Camille Faure-Antaya est cheffe de service et Samir Lamouri dirige le service d'investigation et de réparation pénale de l'association Mars 95 depuis octobre 2017.

... Pour intégrer cette démarche, elle encourage les professionnelles à se former. « Se décentrer, parvenir à comprendre les logiques familiales sans plaquer d'emblée nos propres codes et repères implique une prise de recul et des connaissances théoriques », assure Morgane Coadic. « D'autant qu'il est important de décoder la manière dont la culture d'origine se transforme pour s'adapter à celle du pays d'accueil, et la façon dont les jeunes se fabriquent une troisième culture intégrant les deux », complète Samir Lamouri.

Catherine Nguyen a été la première à franchir le pas, en obtenant en 2015 un DU Médiation

transculturelle. « Auparavant, je prenais déjà en compte les repères culturels, les croyances et les parcours migratoires, mais il me manquait un apport théorique pour me sentir légitime », assure l'éducatrice spécialisée. Cette année, c'est sa collègue, Marie-Noëlle Merschart, qui prépare un DU Psychiatrie et compétences culturelles.

Des voyages d'immersion

En parallèle, des voyages annuels dans des pays d'origine du public du Sirp sont organisés. En 2016, les deux professionnelles ont passé huit jours au Sénégal, en compagnie de Morgane Coadic, à l'occasion d'un colloque dont le thème était

« Femmes, culture et santé mentale ». « À Dakar, nous avons rencontré des homologues, et nous avons été accueillies par

« Se décentrer, comprendre les logiques familiales sans plaquer nos propres repères implique une prise de recul et des connaissances théoriques. »

les responsables d'un foyer prenant en charge les enfants des rues et par une équipe d'un service qui accompagne des mères mineures. Puis, nous nous sommes rendues dans des vil-

lages en brousse afin de nous familiariser avec le fonctionnement des communautés et leurs conditions de vie », raconte Catherine Nguyen.

L'année suivante, les trois professionnelles ont assisté à Tunis à un colloque sur la parentalité dans un contexte de migration. « Un voyage qui nous a permis de rencontrer des responsables de l'équivalent local de l'aide sociale à l'enfance (ASE), ainsi qu'un psychologue accompagnant des mères d'enfants nés hors mariage », explique Marie-Noëlle Merschart.

En avril prochain, les référentes de l'approche transculturelle du service d'investigation se rendront en Haïti, dont est originaire une part croissante du public qu'elles reçoivent. « Un séjour d'une semaine ne suffit pas pour s'imprégner d'une culture. Mais ces voyages ont pour vocation de sensibiliser et, dans certains cas, ils permettent aussi de créer un lien avec des familles issues des pays dans lesquels nous sommes allées », assure Morgane Coadic.

Des interprètes en soutien

En outre, pour approfondir l'approche transculturelle, le recours à des interprètes est intensifié. « Ils facilitent le dialogue, la langue maternelle étant celle des émotions. En prime, ils nous donnent des clés d'explication, parce qu'ils connaissent la culture et les repères de nos interlocuteurs », note Catherine Nguyen.

Une ouverture aux autres cultures qui se manifeste d'ailleurs pour ces familles dès leur arrivée au Sirp quand elles voient les coussins des canapés et les tableaux, souvenirs des voyages d'étude...

Jean-Marc Engelhard
Photos: Baptiste Lignel

« Ne pas nier les références culturelles facilite la relation »

Évelyne Monpierre, juge des enfants au tribunal de grande instance de Pontoise

« Tenir compte des aspects transculturels d'une situation a deux avantages principaux. D'abord, parce qu'ils apportent des éléments de compréhension sur le fonctionnement d'une famille, ils permettent d'évaluer plus finement les dangers auxquels peuvent être confrontés les enfants. Ils ne sont pas des éléments déterminants de la décision elle-même, mais peuvent,

en revanche, être pris en considération dans la façon dont nous allons ensuite travailler avec les parents. Ensuite, le fait de ne pas nier leurs références culturelles et leurs repères éducatifs a généralement pour effet de faciliter la relation entre les familles et la justice, en contribuant à instaurer un climat de confiance. Pour les juges des enfants, c'est primordial : il est indispensable que les parents comprennent les raisons de l'intervention de la justice et qu'ils adhèrent aux mesures préconisées. »

CONTACT

• 01 30 25 15 02